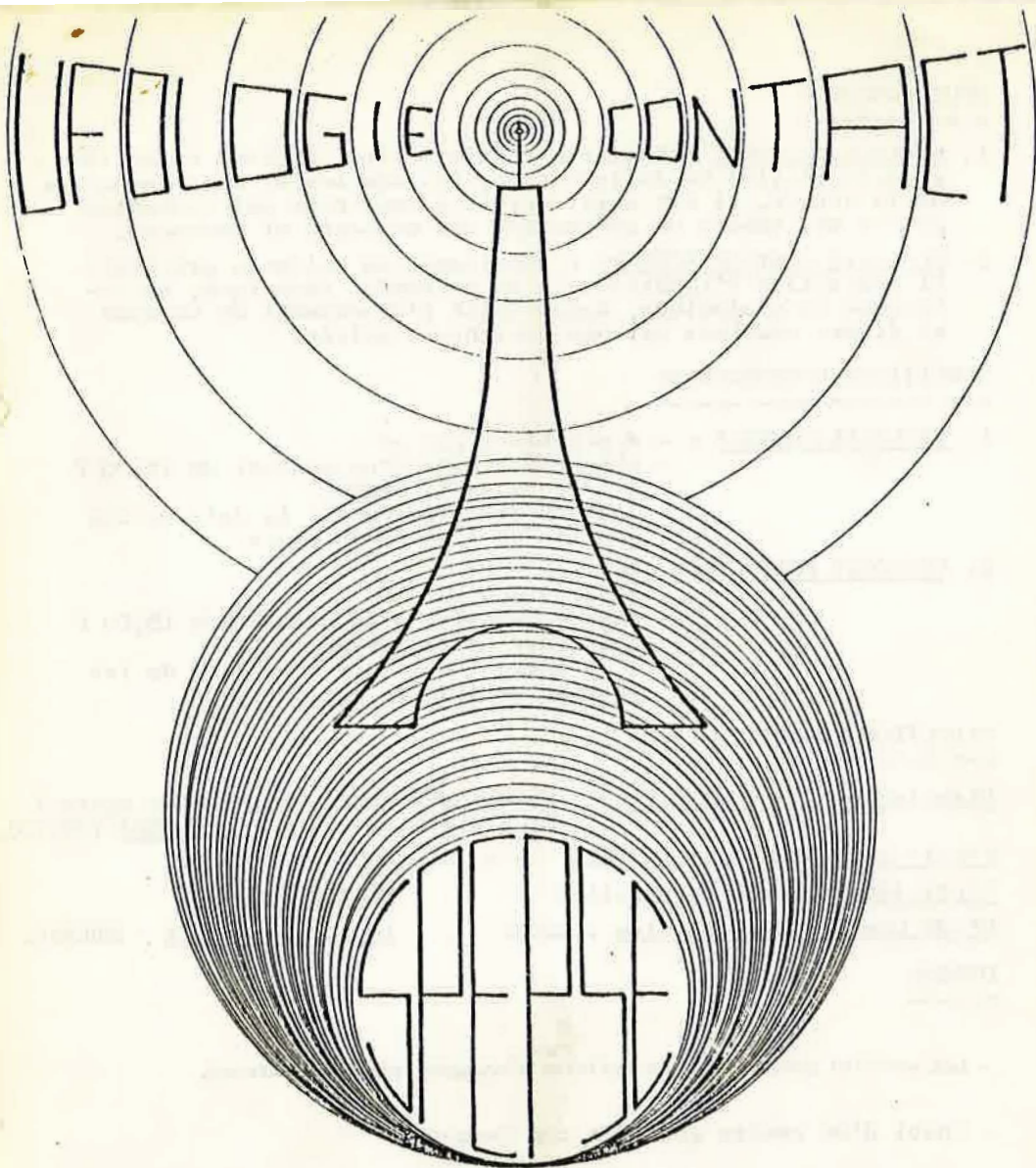




Trimestriel - Prix : 5 F.

OCT, 1980

N°5

*nouvelle série.
(la collection est en vente)*

DEUX FORMULES

=====

1. UFOLOGIE CONTACT : Bulletin d'information, d'étude et de recherche réalisé bénévolement par les membres et correspondants de la SPEPSE. Il est aussi ouvert à tous ceux qui souhaitent passer des thèmes de réflexion, des messages et annonces.
2. UFOLOGIE CONTACT SPECIAL : supplément au bulletin précédent. Il concrétise l'importance d'un événement technique, scientifique ou ufologique, caractérise l'avancement de travaux et études réalisés par des chercheurs privés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

=====

1. UFOLOGIE CONTACT :
 - 4 parutions par an
 - chèque bancaire d'un montant de 15,00 F à l'ordre de la SPEPSE
 - l'abonnement commence à la date du 1er janvier de l'année en cours.
2. UFOLOGIE CONTACT SPECIAL :
 - 3 parutions par an
 - chèque bancaire d'un montant de 15,00 F à l'ordre de la SPEPSE
 - l'abonnement commence à la date du 1er janvier de l'année en cours.

REDACTION-ADMINISTRATION

=====

Directeur de la Publication : R. BONNAVENTURE - Domaine de Montval
6, allée Sisley - MARLY-LE-ROI (78160)

Comité de lecture : J. LE BRAS - J. SCORNAUX

Dépôt légal : date de parution

N° I.S.S.N. :

N° de Commission Paritaire : 62518

Imprimé et édité : SPEPSE.

DIVERS

=====

- Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs.
- Envoi d'un numéro spécimen sur demande.
- Toute lettre adressée à la rédaction doit être obligatoirement munie d'un timbre pour la réponse.
- Nous invitons les Associations de recherche amateur, les responsables de revues à nous adresser leur publication en service de presse à titre d'échange avec la nôtre.
- Une croix dans l'une de ces cases signifie que votre abonnement est achevé :



Abonnement à UFOLOGIE CONTACT

Abonnement à UFOLOGIE CONTACT SPECIAL

le Dernier Menage, ... peut-être

Une Grande Idée dans un Vaste Imaginaire de Recherche
pour une Région Importante.

C'est en ces mots que je pourrais définir au mieux le projet de création de cet organisme, la SPEPSE.

Il est né fin 1976 par suite de contacts personnels qui m'avaient permis une meilleure analyse de la situation ufologique, élaborée mi 1977 au cours de diverses réunions et achevée début 1978 après d'importants échanges écrits et verbaux, ce projet de société de recherche fut réalisé par la concertation pour des hommes et des femmes de bonne volonté.

La SPEPSE vit effectivement le jour en Avril 1978, date de sa déclaration officielle, en se donnant pour vocation la recherche amateur dans toutes disciplines liées aux phénomènes spatiaux. Cette recherche était menée au sein de différents groupes de travail (investigation, astronomie, parapsychologie, détection, robotique, documentation, recherche thématique) en liaison constante grâce au comité de coordination. La SPEPSE recherchant les interactions entre tous les indices OVNI en rejetant l'aspect de système.

et donc, en épousant à chaque instant la réalité sous ses aspects les plus divers. Son mode de fonctionnement impliquait une remise en question perpétuelle des truismes et un libre engagement, laissant à l'initiative personnelle toutes ses possibilités de proposition et d'invention. En vérité, Popul SPEPSE s'était construite à l'IDÉOLOGIE et, ses adhérents n'entraient pas dans le système comme on entre en religion, la seule voie, bien sûr, hors de laquelle il n'y a point de salut. Bien sûr il y eut des tensions inutiles, haineuses ou stupides, bien sûr il y eut des réactions brutales et stériles et, d'ailleurs, elles furent mutuelles tant à ceux qui les provoquaient, qu'à ceux qui les subissaient.

Qu'est devenue maintenant la SPEPSE ? Peu de chose, à vrai dire. Juste un groupe d'hommes, dont les liens ne sont raffermis au cours des ans veus pour de mêmes intérêts, un noyau dur et sûr avec lequel je peux compter pour la poursuite de grands projets tels MARINUFO et MAGONIA. Bon nombre a fini pour se cantonner dans le plus parfait INDIVIDUALISME, état d'esprit que l'on rencontre de plus en plus en ufologie et ailleurs. Mais que peut-on y faire ; il y aura toujours ceux qui ne peuvent pas se donner, ceux qui peuvent se donner et ceux qui se donnent.

Le mal est donc négatif, reconnaissons-le.

Personnellement, je réduis mes activités administratives pour me consacrer à autre chose : je suis par trop écartelé des bonnes paroles des uns et des autres sans qu'intervienne la réalisation.

La SPEPSC est d'ailleurs déjà dans le sommeil, sera-t-elle profond jusqu'au point de non-retour ? L'avenir seul pourra nous le dire.

Le bulletin UFOLOGIE - CONTACT continuera encore pendant une année. Veuillez cependant noter d'ores et déjà que les tarifs sont augmentés :

- pour les 4 numéros courants trimestriels 20,00F/an
- pour les 3 numéros spéciaux 25,00F/an

Merci par avance de votre confiance !

10 juin 1981

Le Secrétaire,

R. G. J. J. J.

Pour les lecteurs qui voudraient en savoir plus sur l'histoire de la SPEPSE et sur les grands moments qui l'ont animée, nous leur signalons que les anciens numéros du bulletin UFOLOGIE-CONTACT sont encore disponibles à notre Secrétariat.

Pour les lecteurs qui veulent continuer à lire UFOLOGIE-CONTACT, nous leur signalons que les colonnes de notre bulletin leur sont ouvertes.

Pour les lecteurs qui veulent voir se perpétuer notre Société, nous leur signalons que nous acceptons des dons.

Enfin, pour ceux qui veulent travailler en équipe, profiter des expériences des autres pour s'enrichir, se sentir libres mais liés à une grande famille, nous leur disons : adhérez à la SPEPSE pour 20,00F. de cotisation annuelle.

LE MESSAGE POUR CONVAINCRE ?

*"Un traître est un homme (politique) qui quitte son parti pour s'inscrire à un autre.
Par contre, un converti est un homme (politique) qui quitte son parti pour le vôtre".*

Georges CLEMENCEAU

"VOUS AVEZ DIT : "FRANÇOIS " ?

-OUI, J'AI DIT : "FRANÇOIS " !"

Notre SPEPSE montre une originalité rare, sinon unique, parmi les groupes Ufologiques : toutes les hypothèses y sont représentées, y compris l'ultime - et si les OVNI n'existaient pas ? La cohabitation en bonne intelligence de défenseurs d'opinions variées et même opposées est certainement un garant d'objectivité, car, tout en se respectant les uns les autres, chacun reste vigilant et critique. Les travaux des différents membres sont étudiés, décortiqués par tous. La camaraderie qui s'instaure entre gens qui se connaissent ne peut autoriser les concessions ni les compromis dans un groupe où chacun veille à dénoncer les insuffisances de ses amis tout en cherchant à ce que ses propres travaux offrent le moins de prise possible aux critiques dont il est prêt, par ailleurs, à tenir compte.

L'honnêteté intellectuelle ainsi "obligée" par la communauté peut paraître un brin "Maoïste" à certains. N'allons pas si loin. C'est ainsi que fonctionne et progresse la recherche dans tous les domaines et l'idéologie politique n'y est pour rien. Au contraire, le non-respect de cette "révolution culturelle" permanente entraîne le mandarinat et permet l'érection en dogme de théories regrettables, comme le Mitchourinisme le fut en URSS.

Respectueux de ce système qui fait de notre SPEPSE un groupe qui rejette le nombrilisme et le culte de la personnalité, je n'ai point cherché à user de mon titre de président pour utiliser les colonnes d'Ufologie-Contact à mon profit. Ce n'est donc pas le Président, mais Monsieur MONNERIE qui demande l'asile de ces pages aujourd'hui. Pourquoi ?

Parce que trois pages de mon livre ont fait l'objet d'une vive attaque dans "L.D.L.N." sous la plume de F.LAGARDE. Critique qui, hélas, ne porte pas sur les faits rapportés dans l'enquête de François mise en cause, mais vise à me déconsidérer en insinuant que mon analyse de cette enquête est malhonnête et par voie de conséquence les deux cent quarante autres pages.

Je me refuse à entraîner Ufologie-Contact dans une polémique avec notre confrère L.D.L.N. auquel beaucoup d'entre nous sont attachés, ni avec F. LAGARDE, estimé par la majorité des Ufologues. Mais la question demeure : ai-je été léger en mettant en cause l'affaire de François, ou est-ce F. LAGARDE qui l'est en la défendant ?

Autrement dit, cette enquête est-elle suffisamment représentative pour qu'on se batte pour elle ? Serait-ce une nouvelle dépêche d'Ems ?

Seule façon d'y voir plus clair : reconsidérer le rapport paru dans LDLN N° 99 - 100 - 101 et transcrit dans "Mystérieuses soucoupes volantes". J'incite les lecteurs à s'y reporter pour suivre l'analyse suivante.

L'hypothèse Vénus à laquelle j'ai fait appel pour rendre compte de l'observation de FRANOIS est loin d'être gratuite. Elle s'appuie sur une constatation primordiale : la planète était dans la direction indiquée par les témoins principaux qui l'ont relativement bien observée et ont usé de repères.

Deuxièmement, les conditions météorologiques ne font pas l'objet d'un rapport annexe mais d'une déclaration sommaire. Nous pouvons donc penser que la couverture nuageuse laissait quelques trouées ou n'était constituée que de nuages légers ne permettant pas d'observer les étoiles mais se laissant facilement percer par une source aussi puissante que la planète en question. Une diffusion de la lumière de Vénus par de tels nuages rendrait d'ailleurs bien compte de l'aspect observé par les témoins.

La logique, la plus élémentaire, nous incite à penser que le premier témoignage recueilli fut celui des témoins désignés : N° 5. L'enquête précisant qu'ils s'intéressent à l'Ufologie et possèdent un détecteur, il va de soi que ce sont eux qui ont signalé l'évènement et furent les premiers à déposer auprès d'un enquêteur qu'ils connaissaient et avaient sollicité.

Après calculs, tenant compte de la longitude et de la latitude des lieux ainsi que des principales corrections à apporter aux éphémérides, la position de Vénus vers 18 heures légales peut être estimée à : azimut 215° et hauteur 13°. Quand les témoins aperçoivent le phénomène, ils "prennent quelques mesures" cela permettra à l'enquêteur de placer l'objet à l'endroit marqué : 4-5-8 sur le plan. Aux imperfections du dessin près, une ligne tirée de ce point à l'endroit marqué "loggia" (centre du cercle), pointe l'azimut 213 ce qui est fort proche de celui de Vénus. Compte tenu des imprécisions du plan et des mesures prises d'une façon "artisanale" on peut considérer que la direction est bien celle de Vénus avec un haut degré de probabilité. Signalons que le tracé de la ligne joignant T5 à 4-5-8 coupe la D.11 à la hauteur des lettres "in" de l'indication "Chemaudin". C'est l'endroit où cette route cesse d'être visible comme en fait foi le dessin de couverture de LDLN 99 (fait d'après photo). Gravure où l'objet n'est pas trop mal situé en azimut.

La hauteur de l'objet pose un problème. Les témoins estiment qu'il "semble posé dans les champs" alors que Vénus se trouve à environ 13° au-dessus de l'horizon théorique. Remarquons plusieurs éléments. Les témoins ne sont pas affirmatifs - ils ne font pas état de mesures de hauteur - L'horizon théorique est très théorique car c'est une colline qui est en face des témoins. En fait, le sommet est plus élevé que les témoins et les astres atteignent l'horizon réel bien avant leur coucher théorique. Enfin, à plusieurs reprises, l'enquête insiste sur le fait qu'il faisait noir à ne pas voir sa main devant sa figure. Dans ces conditions, l'horizon devait être purement et simplement invisible, aussi est-ce par l'idée que les témoins se font de la hauteur réelle de cet horizon qu'ils placent l'objet en dessus ou en dessous.

.../...

La mesure angulaire : "15 mm à bout de bras", est excessive pour Vénus. Elle n'est toutefois pas incompatible avec les surestimations courantes. Notons également qu'une diffusion par les nuages peut expliquer cet excès; d'autre part, le mode opératoire n'est pas décrit à tel point que l'enquêteur dira plus loin : "si l'on prend 0,60 m comme distance à l'oeil...". Les plus scientifiques remarqueront que le mot exact employé dans le rapport est : "évalué... à 15 mm". Ils pourront subodorer, qu'en fait, il n'y a pas eu mesure mais estimation...

L'illusion de "réponse" aux appels de phares est certainement due à un banal phénomène de contraste bien connu. Il entraîne ipso-facto le sentiment que l'objet s'approche ou grossit. Il est symptomatique que le témoin "choisit" le grossissement "triplait de volume" dit-il, alors que sa femme "choisit" le rapprochement : "il nous fonce dessus" s'écrit-elle". Cette simple divergence suffirait à montrer qu'il s'agit d'impressions subjectives.

L'emplacement noté : "5-pommier" sur le plan ne correspond à aucune mesure. C'est tout simplement l'emplacement où une branche cassée fut découverte à postériori.

Le rapport ne nous dit pas à quel endroit de la D.11 se rendit le témoin avec son auto. Compte-tenu de l'endroit où il situe le phénomène, il est probable qu'il s'est arrêté dans le creux du vallon cherchant l'objet entre le sud-ouest et le nord-ouest alors que Vénus, bien plus au Sud lui est cachée par la colline, ou, peut-être, est-elle définitivement occultée par les nuages se refermant, car nous n'avons plus aucun témoin au-delà de 18 h. 15.

Pendant ce temps, les témoins restés sur la terrasse continuent d'observer. Ils voient un halo, rien n'intériorise de penser qu'il est dû à la diffusion atmosphérique et nuageuse et donne l'illusion d'éclairer le paysage, la lumière de Vénus est suffisante pour cela. Notons que les témoins sont loin d'être dans une position confortable. D'abord, il fait froid (-5° dit le rapport), d'autre part, ils sont maintenant sûrs qu'il s'agit d'un OVNI et enfin le départ du chef de famille parti à la poursuite de l'objet ne peut qu'induire un sentiment d'angoisse. Les conditions ne sont plus requises, et je m'en excuse, pour un témoignage objectif. Dans de telles conditions, la dérive vers la gauche de l'objet peut aussi bien être illusoire que due aux mouvements relatifs des témoins ou de la couche nuageuse. Enfin, l'épisode de la voiture arrêtée par l'OVNI : la route est invisible et d'autre part écrasée par la perspective, rien ne permet de situer l'objet au point marqué "5" sur le plan. Par contre, mille choses peuvent obliger une auto à ralentir, ne serait-ce que le fait d'aborder trop lentement la montée de Chemaudin et d'être ainsi contraint de rétrograder. Les humoristes iront jusqu'à penser que c'est la voiture de son mari que le témoin a observée... moi pas.

.../...

L'objet, enfin, s'estompe et disparaît. Le rougisement observé milite en faveur de l'épaississement de la couche nuageuse responsable de son extinction.

Je ne tenterai pas d'éclairer les calculs de l'enquêteur sur la hauteur de l'objet qui est à la fois "en-dessous de la ligne de visée de phares (?) et au-dessus des voitures ! Sur une route en pente où les véhicules sont très approximativement situés, (il y a un kilomètre entre les témoins et ces voitures dans la nuit noire-très noire, insiste-t-on), cela tient de l'exercice de style.

Quant au témoignage du chat, d'autant plus important qu'il est muet, laissons-le pour ce qu'il vaut. Ces créées bestiales sont plus sensibles au comportement de leurs maîtres qu'aux OVNI. Le mien s'agite au plus imperceptible changement de nos habitudes devinant qu'il va bouleverser les siennes mais reste insensible aux escadrilles d'OVNI, il est vrai que c'est le mien...

Lorsqu'enfin le second témoin interrogé fut le témoin "4" puisqu'il était déjà connu des témoins principaux qui lui avaient téléphoné.

Son témoignage est somme toute restreint. Heure et emplacement sont approximatifs. Pourtant l'enquêteur conclut d'une estimation grossièrement faite par un témoin qui n'a pris qu'un repère très approximatif : "que l'engin devait se situer au sol en position "4". Remarquons que le témoin "4" avait précisé : "juste derrière les branches d'un prunier situé à quelques mètres de la maison". Soit à une centaine de mètres de lui. Qu'est-ce qui permet à l'enquêteur de décider que l'objet est en réalité (?) à 500 mètres, soit cinq fois plus loin. Qu'est-ce qui lui permet d'interpréter le sacro-saint témoignage ? Pourquoi décide-t-il que ce témoin-là a sous-estimé la distance d'un facteur cinq ? Rien. En tout cas, je ne vois rien dans le rapport qui justifie cette liberté. Et pourquoi, la lui accorderait-on à lui, alors qu'on me la refuse à moi qui prend la peine de l'expliquer ? Hein ?

Enfin, les raisons sont probablement bonnes pour faire en sorte que la direction indiquée (azimut 218) et la distance savamment calculée placent l'objet exactement au même endroit que celui déduit des observations des témoins 5... à moins que le raisonnement ait été inverse : "l'objet était là donc le témoin l'a vu là et s'est trompé dans la direction et la distance". Mais alors, c'est grave, parce que si les témoins se trompent de l'aveu même des Ufologues, ils se trompent peut-être aussi pour les autres !

Bref, ce brave témoin croyant à une lampe considère logiquement qu'elle éclaire, même si le chemin est faiblement éclairé par la lumière qui filtre d'une des fenêtres environnantes, peut-être celle du pavillon des témoins 5 ... pourquoi pas ?

Dans un ciel plombé, lorsqu'une brillante planète passe entre deux nuages, l'éclairement est assez bizarre, oui, j'ai dit bizarre, et rend compte de l'impression de malaise du témoin. Malaise que l'on retrouve dans les cas d'impossibilité d'identification.

Quant aux autres témoignages, rien ne permet de deviner dans quel ordre ils ont été recueillis. Ils sont présentés dans un ordre à peu près chronologique. Voulez-vous qu'on en parle ?

Le numéro 1. Heure et position incertaines. L'objet était paraît-il à une hauteur de 80°. C'est à dire presque au zénith, mais les enquêteurs que vous êtes savent bien que dans ce cas les témoins disent "c'était au-dessus de ma tête". Eh bien là, non, c'est en direction de Chemaudin. Si le point principal est la hauteur et que la couche nuageuse n'était ni aussi compacte ni aussi épaisse qu'on nous le répète très souvent nous avons trois des plus brillantes étoiles à notre disposition : Deneb, Véga, Altaïr.

Si le point important est : direction Chemaudin, le témoin n'indique pas le nord du pays qui est invisible de FRANÇOIS mais la route que tout le monde connaît et voit chaque jour vers le sud-ouest.

Même dans l'hypothèse OVNI rien, ici non plus, ne permettait à l'enquêteur de placer le point 1 là où il l'a mis : exactement à un kilomètre du point d'observation. Si 80° de hauteur il y a, cela porte l'altitude de l'objet à 5670 mètres. Et là, commencent les incohérences. Car vu la pléthore de témoins, il y en a toujours au minimum un qui observe entre 17h40 et 18h15, or personne n'a vu l'objet monter ou descendre, mieux, à part les témoins 5 personne ne l'a vu bouger. (voir figure).

Le numéro 2. Il eut mieux valu le mettre en 1 puisque chronologiquement, il observe le premier. Autant l'heure que l'emplacement du témoin sont incertains. Et, c'est quoi la droite d'un personnage qui est sur une route qui tourne ? Et qu'est-ce qui permet à l'enquêteur de placer l'objet sur son plan alors qu'il avoue : "sa position était difficile à déterminer dans cette nuit très noire (encore) et sans lune, il m'indiqua une direction approximative et un emplacement probable". Rien, encore une fois rien.

Le numéro 3. Ici encore lieu et heure de l'observation incertains. Le témoin estime : "direction Chemaudin". Répétons-le, Chemaudin n'est pas visible et les témoins n'ont pas la carte d'état-major dans la tête, c'est donc la portion de route qu'ils connaissent qui est : la direction de Chemaudin. D'ailleurs, ce village est assez étendu et ne peut de ce fait indiquer une direction précise. Le témoin n'ayant pas mieux défini son objet en azimut, hauteur et distance c'est - pardonnez-moi - encore une fois l'arbitraire qui va présider à son positionnement sur le plan.

Le numéro 6. Pudiquement affecté d'un Mr. X... parce qu'il est simple d'esprit mais a la gentillesse de recouper les autres témoignages. Glissons.... comme l'enquêteur !

Le numéro 7. est réticent. Je le regrette tout autant que l'enquêteur. Et je me permets d'insinuer que son témoignage aurait été capital.... mais pour moi ! Je déplore surtout l'absence d'heure car cet arrêt de car me paraît bien fréquenté et j'eus aimé en savoir plus sur l'autocar.

Le numéro 8. Passons sur le petit couplet "dignes de foi, estimés et bla bla bla". Il y a beau temps que cela ne m'impressionne plus, depuis que je sais que le Président de la République, sa Sainteté le Pape et quelques autres n'ont pas besoin d'être férus d'astronomie pour remplir leur mission. Carter, pardon, le Président Carter s'étant bêtement fait piégé par Vénus lui aussi, je ne marche plus. Je veux bien admirer quelqu'un qui est admirable dans son travail, cela ne lui donne aucun crédit supplémentaire dans les domaines où il n'est pas spécialiste. Mon médecin peut condamner mon banquier atteint d'un cancer qui tremblera devant lui, mais mon banquier peut condamner mon médecin s'il est atteint d'une faillite et il tremblera à son tour.

Nos témoins 8 sont plus coquins, ils interprètent la scène en termes d'amoureux qui ne s'ennuient pas. Remarquez, c'est de leur âge. Au fait avez-vous constaté le nombre d'interprétations que nous avons jusqu'ici ? Non ? Résumons : 1 = un engin - 2 = un projecteur - 3 = un tracteur - 4 = une lampe - 5 = un OVNI - 6 = un drapeau - 7 = extraordinaire. Ennuyeux - non - tout cela pour la cohérence et l'objectivité. Les témoignages multiples, cela fait sérieux dans les livres mais c'est à double tranchant. Nos témoins 8, donc, imaginent de joyeux ébats sur le chemin d'exploitation, c'est leur droit. Mais est-ce le droit de l'enquêteur de placer l'objet à 100 mètres de ce chemin ? Et ce, en dépit du respect du témoignage de gens auxquels il a consacré huit lignes pour nous prouver qu'ils étaient au-dessus de tout soupçon ? Hein ? Si vous me prouvez que cela n'est pas de l'incohérence, je me remets à croire aux OVNI !

Ce fameux chemin d'exploitation, il possède une certaine longueur. Mais les témoins ne précisent pas à quelle hauteur de ce chemin se passe la scène, alors pourquoi avoir placé le point 8 là ? Ah ! J'y suis, parce qu'il renforce le point 5 du témoin principal déjà renforcé par 4. Faut, quand même tricher de 100 mètres avec des témoins dignes de foi, sérieux, responsables. Alors qu'on aurait pu ménager leur susceptibilité en ne trichant que de 25 mètres et en renforçant le point 3-6. Mais non, n'allez pas imaginer qu'il y a favoritisme pour les témoins 5. C'est un hasard....

Mais nos témoins N°8, qui semblent avoir l'imagination meilleure que la vue, pour qu'ils entrevoient leur scène égrillarde à 500 mètres, il fallait bien qu'il y ait des personnages devant le halo entourant Vénus. Certes, on peut penser, car c'est dans la direction de la planète à des pictons sur la D.11; mais ce serait tellement plus drôle d'imaginer qu'ils voient dans la pâle lueur de notre voisine agrandie par la diffusion les silhouettes de ceux qui battent la semelle à l'arrêt du car.

.../...

Ce n'est pas impossible, et, des témoins qui se prennent les uns les autres pour des extra-terrestres, je trouve cela irrésistible, pas vous ?

Dernier point curieux, après avoir placé le point 8 à 400 mètres des témoins 8 sur son dessin, l'enquêteur signale qu'ils sont séparés de "250 mètres, à peine". Comprenne qui peut.

Le témoin N°9... il n'y a pas de témoin N°9. C'est probablement pour arriver à dix. Mais moi, il m'aurait plu. Parce que si de Chemaudin (où il a observé) il voyait l'objet vers le sud-ouest..... c'est bien Vénus. Par contre, s'il le voyait vers FRANOIS, c'est autre chose. Mais vu qu'on ne voit pas Chemaudin de FRANOIS, je ne vois pas comment on verrait FRANOIS de Chemaudin. Il y a une colline et l'objet est au sol et un objet à FRANOIS est invisible de Chemaudin.

Les témoins 10. Ils sont probablement là pour faire le dix de der. Parce que : "quel drôle de temps !" n'est pas particulièrement important. Et puis, d'une fenêtre côté sud, ils ont vaguement vu quelque chose vers Besançon, à l'est, alors que depuis le début, on nous situe tout le tremblement au sud-ouest, faut pas abuser...

Dans LDLN 101, il est fait état d'un nouveau témoin... regrettons qu'on considère son observation comme allant de soi. Cette personne ayant parcouru pendant une demi-heure tout le chemin qui nous intéresse, une minutieuse reconstitution de ce qu'elle voyait de différents emplacements aurait été hautement instructif.

Faut-il insister encore sur les lacunes de cette enquête ? L'observation aux jumelles (quelle puissance ?), n'a pas été clairement étudiée. Même s'il s'agit de jumelles de théâtre (petites jumelles) qui grossissent entre deux et quatre fois, un objet de 1° et demi (15 mm à bout de bras) aurait occupé une grande partie du champ et aurait attiré un commentaire du genre : "objet énorme" et non seulement une impression d'augmentation de la luminosité. Cela aussi milite en faveur d'un objet ponctuel très brillant. Il n'est pas non plus fait mention des séquences observées à l'œil nu ou à l'aide de cette optique. Quand on a des jumelles on s'en sert. Il est probable dans ce cas que ce qui a été vu est entaché des erreurs propres à l'observation à l'aide de cet instrument : écrasement des plans, halo, bougé, etc,...

Quant à la branche cassée, l'enquêteur fait bien de proposer le hasard, car, à moins d'imaginer un propriétaire jaloux de ses arbres qui en compterait les branches chaque matin, on doit logiquement penser qu'il n'y a pas prêté une attention particulière depuis la récolte des pommes... trois mois auparavant.

.../...

Nous voyons donc que pour l'enquêteur il n'y a pas de doute sur la nature de l'objet. De ce fait, l'enquête sur les témoins principaux est subjective. Quant aux témoins annexes, ils ne sont cités que pour renforcer le témoignage principal mais il apparait que leurs observations n'ont pas été étudiées et que les contradictions ont été escamotées.

Ceci ne veut pas dire que l'enquêteur est malhonnête. Il est persuadé de la nature mystérieuse de l'objet, c'est son droit, mais son travail n'est pas scientifique, il choisit un seul modèle pour rendre compte de ce qui a été observé.

Or, même dans l'hypothèse OVNI, les éléments fournis par l'enquête permettent de construire d'autres scénarios. Je veux dire que l'évolution proposée sur le plan où l'objet passe par les différents points numérotés, est absolument arbitraire. Sans changer une virgule au texte de LDLN 99, on peut en proposer d'autres. Un autre enquêteur aurait procédé à une reconstitution probablement différente. Et, si le témoin principal n'avait pas été le N°5 mais le 2 ou le 3, nous aurions quelque chose de très éloigné de ce qu'on nous propose ici.

Ce n'est donc pas LA vérité qu'on nous offre, ni LA reconstitution, mais UNE vérité et UNE reconstitution qui dépendent d'un témoin et d'un enquêteur. Il ne faut pas être grand clerc pour reconnaître que ceci est sans valeur. Que penserait-on d'un juge qui ne tiendrait compte que d'un témoin et ignorerait les contradictions apportées par les autres ?

En jetant un petit coup d'œil sur le diagramme des instants d'observation, on se rend compte que de 17h.30 à 18 heures et plus, il y a toujours un témoin qui voit l'objet. Tous précisent qu'ils le voient immobile, comment expliquer alors les évolutions proposées par l'enquêteur ?

Je n'ai pas l'intention de mordre qui que ce soit pour imposer une explication Vénusienne. Une lumière quelconque sur le chemin d'exploitation pourrait être incriminée. Hélas, trop orientés, les éléments de l'enquête ne permettent plus d'étudier cette éventualité. Cela remet en cause les témoins 1 et 2 et fait ressortir d'autres incohérences. Ainsi donc, le scénario proposé dans LDLN 99 comporte des incohérences et il est arbitraire et tous les autres que l'on peut invoquer (même l'hypothèse OVNI) en comportent d'autres par la faute d'insuffisance d'enquête. Il n'y a donc qu'une solution pour l'Ufologue (même croyant et enragé) : ou avaler tout cru le scénario proposé en fermant les yeux sur ce qui ne va pas ou jeter au panier toute l'affaire.

Seule une enquête poussée, neutre et objective sur chaque témoin aurait permis de faire la lumière même dans le sens souhaité par l'Ufologue. Hélas, en voulant trop prouver, l'enquêteur prive tout le monde, aucune étude n'est possible. "Qui trop embrasse, mal étreint".

Je suis Ufologue depuis assez longtemps pour vous dire que tant que les enquêtes seront ainsi faites, personne ne démontrera jamais rien. En voulant faire coller les données avec un modèle pré-établi les contradictions éclatent et les contradicteurs peuvent s'en donner à cœur joie.

Ceci dit, venons-en à la photographie.

Las ! Apart nous, affirmer qu'elle est authentique et sensationnelle, l'enquête ne nous apprend rien sur les caractéristiques de l'appareil ni sur les réglages utilisés lors de la prise de vue. Seule précision, le format, 4 x 4, nous dit-on. Or, Monsieur MANTAUX, qui avait procédé à des tirages se souvient, lui, d'un format inférieur, 24 x 36, dit-il.

Dans l'analyse parue dans le N° 100, on nous dit que l'image du soleil obtenue avec le même appareil est 2,3 fois plus petite que celle de l'objet (rapport 80/35). Comme à la même page, on apprend que cet objet mesure 1,5 mm, on peut déduire la focale de l'optique utilisée (le diamètre angulaire du soleil étant connu) et on obtient.... 75 mm. Ce qui n'est ni la focale standard d'un 24 x 36 ni celle d'un 4 x 4 courant de l'époque. Inutile de poursuivre avec des données pareilles..

Signalons, seulement, que sur un des tirages de Monsieur MANTAUX, l'objet est au bord du cliché. Si cela représente bien la réalité (et pourquoi un photographe aurait-il décentré un objet dont il souhaite une bonne image, sachant que le centre est toujours meilleur), on peut légitimement se poser d'autres questions.

Chacun peut constater qu'on observe bien plus de détails visuellement que sur une photographie ordinaire. Il suffit de considérer la lune à l'œil nu et sa minuscule image (0,5 mm au 24 x 36) pour s'en convaincre ou faire l'essai sur n'importe quelle scène. Comment expliquer dans ces conditions que l'objet de FRAVOIS, trois fois plus "large" que la lune, donc d'une surface neuf fois supérieure, donne une excellente photo, ni sur, ni sous-exposée, mais n'autorise aucune description visuelle concordante ? Sa forme aurait dû être parfaitement vue à l'œil nu et encore mieux aux jumelles. Et lorsque de quatre cents mètres, il s'approche soudain à quatre-vingts, c'est une vision cinq fois plus "grosse" donc aisément détaillable que nous devrions avoir, ce qui n'est pas. (Cela équivaut environ à LDLN vu entre 1,5 et 2 mètres, constatez).

Enfin, cet objet si vaste et lumineux est "loupé" sur une photo et décentré sur l'autre, je sais bien qu'il y a des chasseurs qui manqueraient une vache dans un couloir, mais enfin....

A ceux qui s'étonnent de la curieuse présentation de la photo dans les livres et les revues, signalons la présence d'un défaut (bulle) à moins d'un diamètre de l'OVNI astucieusement escamoté grâce à ce cadrage serré, afin, sans doute, que l'objet ne soit pas confondu avec le défaut ou les deux pris pour OVNI, ou l'inverse pour deux défauts.

.../...

Bref, en l'absence de meilleures données, la photo peut représenter n'importe quoi et la sagesse commande de réserver son opinion.

.....

Cette analyse montre, qu'en fait, l'enquête sur FRANOIS ne relève pas d'une investigation scientifique digne de ce nom. A partir d'une étrangeté, l'enquêteur a bâti un scénario qu'il nous impose sans nous fournir les données qui permettraient de le contrôler, de l'accepter ou de le refuser.

Pour un investigateur, cette démarche est à proprement parler une non-méthode.

En se polarisant sur cette affaire, notre confrère LDLN, sous la plume de F.LAGARDE, donne l'impression de ressentir comme un affront la mise en doute des textes qu'il édite. En refusant de publier la présente étude, il semble ne pas souhaiter que les lecteurs puissent se faire une opinion objective.

Je le regrette, mais ce faisant, il traite l'Ufologie comme une non-science.

A mon humble avis, la moindre des choses est de discuter les éléments recueillis par un enquêteur ou les hypothèses avancées par un chercheur.

Considérer un enquêteur comme infaillible, un rapport comme définitif, un texte ancien comme sacré, un "classique" comme une vérité dogmatique, ce n'est plus l'attitude du chercheur mais celle du croyant.

Mon vœu le plus cher, puisque nous voici en 1980, est que les membres de notre SPEPSE échappent à ce piège sournois et sachent chaque matin remettre en cause leurs idées de la veille tout comme le fait leur Président quoiqu'en disent les méchantes langues qui ne le font pas.

M. MONNERIE

01.01.1980

UFOLOGUES ET UFOLOGIE

Il faut avoir le courage de l'avouer : un des principaux éléments sur lesquels la majorité des scientifiques forme sa réprobation de l'Ufologie est le manque de crédibilité accordé aux gens qui s'y intéressent du plus près, à savoir ceux que l'on appelle les Ufologues. Il importe de bien se rendre compte qu'aucune science n'est possible sans confiance. Si on ne fait pas l'hypothèse que certains phénomènes que l'on n'a pas observé soi-même existent néanmoins, aucun avancement dans la recherche n'est possible. Un savant ne peut évidemment pas passer tout son temps à contrôler la masse grandissante d'informations qui se publie dans son domaine d'étude. Il aura, cependant, tendance à accorder foi, sans que cela ait jamais le caractère d'une croyance aveugle, bien sûr, à une expérience que 1.000 de ses collègues, par exemple, affirment avoir réussie. Il utilisera, éventuellement, cet ensemble d'expériences - non vérifiées personnellement répétons-le - pour étayer ses propres théories, car même si elles ne sont pas contrôlées, il est assuré en tout état de cause qu'elles sont contrôlables et que donc une erreur éventuelle apparaîtra tôt ou tard au grand jour.

Dire que le savant ne se fie pas aux affirmations des Ufologues revient donc en fait à dire qu'il ne les estime pas contrôlables. Nous savons pourtant, nous Ufologues, que les OVNI ont témoigné maintes fois d'effets tangibles : est-il besoin de les rappeler une fois encore : brûlure du sol, de la végétation ou même du témoin, échos radar, marques diverses dans le sol, rémanences magnétiques, troubles de santé divers des hommes ou des animaux, perturbations électriques : arrêts de moteur, pannes de courant, etc... Quelle que soit la nature ultime de la cause de tous ces phénomènes, l'écrasante majorité de ceux qui se sont donnés la peine de les étudier à fond, hommes de formation scientifique y compris, ont conclu à son crédibilité et à son intérêt pour la science. D'où vient alors la réticence ? Elle ne peut résider que dans une crise de confiance ; disons-le : beaucoup, sans avoir eu le temps de vérifier, ce que nul n'a le droit de leur reprocher, fondent leur position sur la piètre opinion qu'ils ont des Ufologues.

Opinion qui n'est hélas souvent que trop justifiée. Son caractère de branche maudite de la connaissance, auquel il faut ajouter bien sûr l'attrait romanesque intrinsèque de l'hypothèse extraterrestre, a amené à l'Ufologie toute une faune d'individus plus ou moins en marge de la société, amateurs de soucoupes autant que de Kabbale, de Templiers ou de philosophie pseudo-orientale, et qui se moquent, en fait, d'une éventuelle reconnaissance du phénomène OVNI par la science.

Cette dernière est pour eux, une fois pour toutes, rangée parmi les ennemies irréconciliables ou, dans le meilleur des cas, considérée comme une bonne petite ouvrière qui n'atteindra jamais les hauteurs de la Spiritualité .

Il sort de notre propos de discuter ici de ce genre d'opinions, et même, nous ne tiendrons pas compte du fait qu'elles soient pour beaucoup dans l'attitude des savants. Nous préférons nous concentrer aujourd'hui sur la constatation que même les groupes Ufologiques et les auteurs les plus "sérieux", qui affichent, à défaut, peut-être de toujours le penser, l'intention solennelle d'intéresser l'ensemble du corps scientifique à leur cause, ne réussissent pas à atteindre ce but. C'est sur les causes du manque flagrant de crédibilité de ces personnes-là que nous voudrions nous interroger.

Il nous paraît certain que, notamment et avant tout, la personnalité même des dirigeants des cercles Ufologiques et des écrivains spécialisés est mise en cause, bien que nous ayons exclu de notre propos ceux qui se détournent délibérément de la science. En effet, les hommes de science s'intéressant ouvertement aux OVNI étant encore, il faut bien le reconnaître, en extrême minorité (1), même les groupes accueillant en leur sein des scientifiques sont souvent dirigés par des hommes dont l'extrême bonne volonté ne supplée pas au manque de connaissances. D'où publication fréquemment, dans les revues et ouvrages spécialisés, d'énormes gaffes scientifiques qui viennent gâcher l'effet favorable des éléments probants avec lesquels elles voisinent. Et même, en l'absence de telles bavures, le savant fera de toute manière confiance plutôt à l'un de ses pairs, qu'il sait rompu comme lui à un exercice permanent de son esprit critique, et avec lequel il partage une même méthode d'approche des phénomènes de la nature. Il peut en plus se laisser emporter parfois, à son insu, par un jugement plus passionné que rationnel devant un phénomène aussi bouleversant, ainsi que nous l'avons exposé dans un article de la revue belge INFORSPACE (2).

S'ajoute à cela l'effet désastreux de l'extraordinaire dispersion, pour ne pas dire de l'incohérence, des efforts, et des incessantes querelles de chapelles. Les sceptiques ont évidemment tôt fait d'attribuer cette situation à la personnalité instable ou peu sociable qui serait caractéristique de ceux qui s'intéressent à un pareil sujet. Voir à ce propos les théories du Dr WARREN évoquées par Henry DURNANT (3). Il est certain que, s'agissant d'un domaine en friche, on peut s'attendre à des oppositions d'idées plus vives qu'en un domaine bien connu. Mais je crois que l'éparpillement des bonnes volontés est surtout inhérent au caractère officieux des recherches, indépendamment du sujet de celles-ci.

Une structure officielle - université, académie, centre de recherches industriel ou militaire - si boîteuse qu'elle puisse être parfois, entraîne par son existence même des regroupements, une hiérarchie : il peut y avoir des rouages qui grippent, mais enfin, la machine tourne. En Ufologie, et en tout domaine provisoirement maudit (4), il n'y a que des rouages, certains en alliage précieux, mais pas encore de machine... L'individualisme de l'homme est tel que, même pour la victoire d'un idéal qui lui est cher, il agira de manière désordonnée si une structure supérieure à lui ne vient l'encadrer et guider son effort.

L'absence de centres de recherches financés par l'Etat ou par une entreprise privée a d'ailleurs une autre conséquence immédiate et triviale : n'étant pas rémunérée, si ce n'est très partiellement par les droits d'auteur pour les écrivains, l'Ufologie est une occupation réservée aux loisirs, ce qui implique un double manque de temps et de ressources. D'où un assez joli cercle vicieux : les Ufologues ne reçoivent pas de soutien parce qu'ils ne sont pas considérés comme crédibles, mais ce même manque de soutien les empêche d'atteindre rapidement cette crédibilité. Reconnaissons-le, en effet, : si des preuves existent bien de l'existence au moins d'un "phénomène OVNI", ce ne sont pas de celles que l'on peut exposer de manière universellement convaincante dans le court laps de temps que certains savants veulent bien nous accorder pour tenter de leur en démontrer l'existence (5). Or, nous sommes intimement convaincus que des preuves plus substantielles et plus directes existeraient déjà maintenant si temps et moyens avaient été accordés en suffisance à l'étude de ce phénomène..

Voyons à présent, ce qu'il serait néanmoins possible de faire pour progresser vers la crédibilité avec la seule arme, ou presque, d'une immense bonne volonté. Le nombre de situations que l'on pourrait assainir sans moyens financiers n'est déjà pas négligeable. Le premier point sur lequel nous voudrions attirer l'attention est le manque de communication et de la plus élémentaire confiance entre Ufologues eux-mêmes. Il faut que ceci soit dit : un comportement de comploteur en manteau couleur de muraille, tenant des propos du genre : "J'en sais des choses, mais je ne peux pas vous les révéler", et réservant ses hypothétiques découvertes à un aristocratique "Collège Invisible", c'est totalement anti-scientifique !

Nous craignons fort qu'une telle attitude qui confine à la puérilité ne cache souvent que le vide !

La notion de progrès scientifique est inséparable de celle de circulation libre des informations. Il est donc intéressant de comparer de manière un peu plus précise la manière dont l'information circule en science et en Ufologie.

.../...

La science se construit à visage découvert. Mises à part les contraintes, déjà évoquées dans un article antérieur (6), qui résultent de la sécurité nationale, de la concurrence commerciale et de certains scrupules moraux, tout savant sait ce que font les chercheurs qui dans le monde travaillent sur le même sujet que lui. Même s'il ne les a pas tous rencontrés personnellement, à l'occasion de visites privées ou de ces congrès, colloques et symposiums dont notre époque est friande, il connaît leur nom, leur adresse professionnelle et leurs travaux par le canal des articles qu'ils écrivent dans les innombrables revues spécialisées. Et de toute manière, soit dit cyniquement au passage, un secret, cela s'achète, que ce soit par espionnage militaire ou industriel, ou, plus prosaïquement, par l'acquisition d'une licence d'exploitation d'un brevet.

Quant à l'Ufologie... deux exemples extrêmes, mais vécus, illustreront parfaitement mon propos : deux Ufologues connus, dont je tairai le nom, habitaient à 800 m (je dis bien : huit cents mètres) l'un de l'autre et ne le savaient pas ! Non qu'ils eussent la moindre animosité l'un envers l'autre, non, simplement ces messieurs ne se connaissaient pas... Tel autre Ufologue très connu était, lui, plongé dans la perplexité quant au nom à placer derrière le pseudonyme d'un confrère, tout aussi connu. Du point de vue scientifique, de telles situations sont proprement effarantes ! Un des drames de l'Ufologie est le fossé qui existe entre les groupements et les grands écrivains spécialisés. En effet, non seulement les auteurs de livres sur le sujet et les dirigeants des cercles d'étude ne sont que rarement les mêmes personnes, mais en plus les contacts entre ces deux catégories d'Ufologues sont trop souvent nuls.

Les responsabilités de cette déplorable situation sont incontestablement partagées : beaucoup de groupes semblent, en effet, tenir pour négligeable l'avis des chercheurs isolés. L'Ufologie est-elle à ce point riche en individualités de valeur pour qu'on puisse se passer délibérément de concours peut-être très utiles ?

Certains auteurs semblent considérer les cercles privés comme de simples "rabatteurs de gibier", dont la seule tâche serait de rassembler les rapports d'observation pour les transmettre aux chercheurs qualifiés, c'est-à-dire, sous-entendu, à eux, les Seigneurs de l'Ufologie. Cette conception, qui a été défendue par des personnalités suffisamment importantes pour qu'il vaille la peine de la réfuter en détail, nous semble une impossibilité fondamentale pour trois raisons au moins :

.../...

- 1) Il y a tout d'abord une raison simplement matérielle : si un groupement veut amener des rapports sérieux à lui, il faut bien qu'il consacre une partie de son temps à se faire connaître honorablement des habitants de sa région, à se montrer digne de leur confiance, et quels autres moyens y a-t-il pour cela qu'éditer une revue et organiser des réunions ? Il faut faire de la publicité et un certain sens commercial est nécessaire. Et il ne suffit pas de rassembler des rapports, il faut encore avoir les moyens d'en tirer tous les enseignements possibles, c'est-à-dire disposer de certains appareils scientifiques de mesure. Soyons réalistes : on ne vit pas de soucoupes et d'eau claire.
- 2) Le désir d'information du public est légitime. On ne peut nier, pensons-nous, que ce soit une tâche nécessaire de répondre à ce besoin, qui n'a rien pour nous de psychologiquement malsain, mais ressortit simplement de la curiosité naturelle de l'homme, qui est la principale inspiratrice de l'élan scientifique. Notre espèce a toujours désiré comprendre les mystères de la nature, quels que soient les risques physiques ou psychologiques que cela lui fait éventuellement courir.
- 3) Tout aussi légitime nous semble le désir des membres d'un groupement de dépasser le stade de la simple collecte des faits pour se lancer dans un travail de recherche personnel. Certes, beaucoup en viennent ainsi à s'enflammer pour des théories sans lendemain, et il faut que les Ufologues apprennent à toujours considérer d'un regard critique même les idées émises par ceux qui partagent leurs propres convictions.

Il est indéniable que dans la microsociété des Ufologues se sont reconstitués - ce n'est hélas que trop humain - les antagonismes classiques de la société tout court, comme la lutte des "gens en place" pour conserver leurs privilèges, laquelle se confond en partie avec le conflit des générations. La méfiance des pontifes de l'Ufologie (7) à ouvrir leurs dossiers aux jeunes chercheurs, bien que souvent justifiée hélas, crée une situation absolument néfaste, et d'ailleurs tout à fait anormale en science. N'est-il pas particulièrement affligeant de retrouver de telles attitudes parmi un groupe d'hommes qui fait profession de tourner le dos au conformisme et au dogmatisme ?

Les considérations qui précèdent, nous ont permis de préciser déjà quelques uns des principes, qui, selon nous, devraient guider l'action des groupements Ufologiques. Quant aux relations entre ceux-ci, elles devraient être posées en termes de complémentarité et non de concurrence comme on l'a fait trop souvent.

Le sujet est suffisamment large pour que plusieurs groupes d'étude puissent suivre des chemins différents sans quitter pour autant la direction de la science. Il faudrait en arriver progressivement à une sorte de spécialisation des groupements : les uns sont mieux équipés pour tel genre de recherche, d'autres pour tel autre. Chacun devrait confier sans réticence au plus compétent les travaux qu'il ne peut mener à bien lui-même.

On ne pourra certes jamais perdre de vue les arcanes de la nature humaine : une coopération franche, tant à l'échelon national qu'international, ne s'établira que sur un pied de stricte égalité, et il serait vain de rêver dès maintenant d'un groupement multinational ou même d'une fédération. Le nationalisme existe, il faut en tenir compte : une section locale d'un cercle étranger n'aura jamais le même impact sur le public, la presse et les autorités qu'une société ayant ses racines sur place. Il n'y a guère de chances que l'Europe Ufologique se fasse plus vite, et avec moins de grincements de dents que l'Europe agricole ! Il serait, par ailleurs, tout aussi vain pour les cercles importants de mépriser les plus petits que pour ces derniers de tenter une sorte d'encercllement des grands par d'hétéroclites alliances. Si la République de Saint-Marin et la Principauté de Liechtenstein fusionnaient, on ne pourrait sans rire appeler cela les Etats-Unis d'Europe. L'Ufologie n'a vraiment nul besoin de prétextes supplémentaires pour la ridiculiser !

Un élément capital pour la crédibilité de l'Ufologie serait l'acceptation par les chercheurs et auteurs de soumettre tout article ou livre au contrôle préalable d'un authentique homme de science. Il faut, bien sûr, que celui-ci soit ouvert à l'étude du phénomène, si on veut que sa critique soit fructueuse, et ne se résume pas à de grands traits rageurs de crayon rouge. Insistons-y bien : ceci ne signifie nullement que l'on puisse tenir pour négligeable l'apport des Ufologues de formation autre que scientifique ; celui-ci est immense et ne peut être sous-estimé. Encore moins peut-on, comme certains semblent l'espérer, se passer de leur concours, même à l'avenir. La vraie science, non celle de certains dogmatiques qui prétendent parler en son nom, ne doit pas être considérée par eux comme une ennemie, mais comme une collaboratrice pouvant les aider en certaines matières. Leurs travaux, leurs réflexions méritent, en revanche, toute l'attention des scientifiques, surtout dans un domaine par essence multidisciplinaire comme l'Ufologie.

Ce serait une erreur tragique de créer, par préjugés ou par complexes, de part et d'autre, un fossé entre les Ufologues scientifiques et ceux parmi les non-scientifiques qui sont disposés à tenir compte de l'avis des premiers.

Mais si l'on veut rendre l'Ufologie pleinement crédible, il ne suffit pas encore que la méthode scientifique, évoquée dans un précédent article (2), soit appliquée et que les informations ainsi recueillies circulent librement, il faut aussi que ces dernières soient d'un accès facile au chercheur. Quand on est plongé dans le bain de la recherche scientifique, on comprend pleinement la nécessité de références claires et complètes. Citer ses sources est non seulement une preuve de sérieux, puisque l'on rend ses affirmations contrôlables, et une élémentaire correction morale, c'est aussi un moyen d'aider à la progression de la recherche, celui qui est intéressé spécialement par un point particulier sachant ainsi où il doit s'adresser pour recueillir des informations plus complètes.

Une bibliographie fouillée est donc indispensable : cela signifie, quand on cite une revue, la mention du volume, de l'année, du numéro, de la page, du nom de l'auteur de l'article et de l'adresse de la société editrice, et quand on cite un passage précis d'un ouvrage, par pitié que l'on indique la page si l'on ne veut pas obliger le malheureux chercheur à feuilleter fébrilement 200 pages ! Le temps est précieux dans la recherche scientifique, et plus encore dans un travail accompli à titre officieux comme en Ufologie. Même pour une revue d'une trentaine de pages, la mention de l'endroit exact de la citation fait gagner un temps énorme. Il est malheureux que beaucoup ne semblent pas s'en rendre compte.

Mais un ouvrage qui se veut réellement scientifique doit aussi compter, en plus du traditionnel sommaire, un index détaillé, c'est-à-dire un dictionnaire des "mots-clés", indiquant les principaux lieux, personnages, effets et caractères particuliers des OVNI, théories et travaux cités, avec mention de toutes les pages où on en traite. La SOBEPS a publié un tel index pour les 3 premières années de parution d'Inforespace. Cet instrument si utile est hélas presque inconnu en Ufologie (8). Bibliographie et index sont deux éléments peu coûteux et rapidement établis qui peuvent contribuer grandement au progrès de l'Ufologie scientifique, à la fois par le gain de temps inestimable qu'ils procurent au chercheur et par l'impression favorable qu'ils ne peuvent manquer de donner à la majorité du corps scientifique. (NDLR).

Avant de conclure, je tiens à répéter ma conviction profonde que le manque de communication et de rigueur qui règne même parmi les chercheurs et les groupes Ufologiques réputés les plus sérieux n'est de loin pas uniquement imputable à des contraintes morales ou financières, mais bien plutôt à un déplorable état d'esprit de dilettantisme. On ne répond souvent qu'on ne peut exiger d'une activité accomplie à titre de loisir la même compétence et le même rendement que ceux d'un travail professionnel. Je dis à ceux-là : oui ou non, affirmez-vous avec force que le phénomène OVNI mérite une étude poussée ? Mais comment voulez-vous que l'on prenne vos discours au sérieux si vous ne mettez pas vos actes en conformité avec vos paroles ? Est-il étonnant que les savants demeurent dans leur ensemble sceptiques quand ils voient beaucoup d'Ufologues se comporter comme si le problème n'avait aucunement l'importance qu'ils disent lui accorder ? Allez croire dès lors à leur idéal...

Il faut savoir ce que l'on veut : l'Ufologie implique un courage mental et physique sans comparaison avec ce que réclame un hobby traditionnel. Combattre pour une étude scientifique du phénomène OVNI ne peut pas se faire à la manière dont on collabore à une association de pêcheurs à la ligne ou de cultivateurs de bégonias - activités par ailleurs fort honorables .

Plus je progresse dans l'étude des OVNI, plus je suis convaincu de la réelle importance du phénomène et pourtant, paradoxalement, je comprends chaque jour un peu mieux l'attitude de la majorité des hommes de science. La manière de procéder, le manque d'esprit de coopération, le défaut d'esprit critique de beaucoup d'Ufologues constituent une bien mauvaise propagande pour l'Ufologie. Cette science en gestation dispose-t-elle bien des hommes qu'elle mérite ? En d'autres termes, je crois de plus en plus à l'Ufologie, mais de moins en moins aux Ufologues, et ceux-ci, avant de se risquer à une critique de la science dite "officielle", feraient bien de donner un coup de balai devant leur propre porte !

Jacques SCORNAUX

NOTE de la rédaction

Bien que ce texte ait été écrit en 1973 par notre collaborateur, vous noterez avec surprise qu'il reste d'actualité. Espérons que nos lecteurs sauront en tirer les conclusions qui s'imposent et, en profiteront pour agir au mieux de leur possibilité.

NOTES ET REFERENCES

- (1) Encore qu'un certain nombre de grands noms puissent déjà être cités, et la liste ne cesse de s'allonger :
- aux Etats-Unis, où le mouvement a véritablement démarré, on trouve J.A.HYNEK, astronome; J.E. MC DONALD (+), physicien; I.T. SANDERSON (+), zoologiste; D.SAUNDERS, physicien; L.SPRINCKLE, psychologue; J.VALLEE, mathématicien et d'autres encore.
 - au Brésil, le Dr.O.FONTES (+), médecin.
 - en France, P.GUERIN, astrophysicien; C.POHER, ingénieur spécialiste en fusées et A.ESTERLE, polytechnicien et chef du GEPAN ainsi que l'équipe anonyme des consultants scientifiques.
 - en Belgique, le professeur A.MEESSEN, physicien de l'U.C.L. pour l'appui précieux qu'il apporte à la SOBEPS.
- (2) Jacques SCORNAUX, la méthode scientifique et le phénomène OVNI, dans Inforespace 1974 N° 15, pp. 17 - 21.
- (3) Henry DURRANT, sociologie sans psychologie ou le petit oubli du Dr.WARREN, Inforespace 1973 N° 10, pp. 41 - 43.
- (4) "Les exclus d'aujourd'hui excluront un jour à leur tour", Charles FORT, Le livre des Damnés, éd. Le Terrain Vague, 1967, p. 24.
- (5) Relire à ce sujet l'article de Frank BOITTE, La preuve dans la recherche Ufologique, Inforespace 1973, N° 9, pp. 26 - 29.
- (6) Jacques SCORNAUX, La responsabilité du chercheur dans le domaine des OVNI, Inforespace 1973, N° 8, pp. 19 - 21.
- (7) En termes de contestation universitaire, on dirait les "mandarins".

.../...

- (8) Sont suivis d'un tel index, parmi les grands classiques de l'Ufologie, "The UFO Expérience" de J.A. HYNEK, "Opération Trojan Morse" de J. KEEL, la plupart des ouvrages de B. LE POER TRENCH et de J. VALLEE, ainsi que "UFO'S a scientific debate" édité par C. SAGAN et T. PAGE.

(NDLR) La SPEPSE pour sa part, élabore un index chronologique se rapportant aux diverses revues d'expression française.

Voir la liste des revues retenues dans notre U.C. N° 1, nouvelle série.

ACTIVITES S.P.E.P.S.E.

Depuis Septembre 1979 nous avons totalement Poissé de côté cette rubrique révélatrice du travail mené par nos membres. Il n'est pas question d'écrire un roman pour vous éclairer dans ce domaine, bien qu'il nous semble nécessaire de nous inscrire en faux contre ce que certains oseraient penser ou écrire. Pour cette raison vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de nos activités avec, parfois, un commentaire circonstancié.

- 6 Octobre 1979, réunion du Comité Directionnel Coordinateur
- 20 Octobre 1979, veillée astronomie organisée par nos membres de la section ASTRO-UFO
- 26 Octobre 1979, conférence publique de la SPEPSE à Paris, avec comme animateurs de marque M.M. BARTHEL et BRUCKER, MONNERIE, SCORNAUX.
- 27 et 28 Octobre 1979, participation de la SPEPSE à la 6^{ème} session du CECRU en AVIGNON
- Novembre 1979, création de la bibliothèque SPEPSE. Les modalités de prêt sont à demander à M. FRAHBOURG 22 rue d'Estienne d'Orves - 94440. L'HAY LES ROSES
Tél: 662.45.45
- 3 et 4 Novembre 1979, notre ami C. RAU du Cosmos Club Arrageois reçoit nos membres de la section ASTRO-UFO pour la visite de l'exposition sur la conquête spatiale qui se tenait à ACHICOURT (Pas de Calais).
- 16 Février 1980, réunion du Comité Directionnel Coordinateur.
- 11, 12 et 13 Avril 1980, participation de 3 membres de la SPEPSE aux journées de MONTLUCON.

19 Avril 1980 . Exposition ASTRO-UFO

" La décision d'organiser une exposition d'astronomie dans une école relevait de la volonté des membres du groupe Astro de concrétiser leur désir d'ouverture vers le public et d'initiation à l'astronomie populaire.

Le contact fut pris avec un directeur d'école de nos relations et un accord conclu pour le samedi 19 avril. Le mois de préparation que nous nous étions ménagés, fut employé à l'achat de matériel, à la compilation de documents exposables, à l'élaboration d'un montage diapo accompagné d'un commentaire accessible aux enfants sur fond musical. Mais le plus gros travail fut de répondre par écrit aux 574 questions que nous avions obtenues des élèves des plus grandes classes !

Le 18 avril au soir, deux membres du groupe installaient dans le préau tables, bancs et chevalets, et le 19 au matin, arrivés 30 minutes avant les enfants, nous fignolions la préparation en disposant les derniers documents, l'écran et les instruments d'optique (dont l'un était obligeamment prêté par la maison CERI). Le passage des classes, organisé sans temps mort, permit aux 290 enfants de profiter au maximum des objets présentés et des explications fournies par nous-mêmes et par les instituteurs, également intéressés, disons-le. Etaient présents M.M. Kielwasser, Le Bras et Nassib, rejoints plus tard par M.M. Thorel, Lehoul et Bonnaventure.

L'exposition visitée, les classes s'asseyaient devant l'écran pour visionner les diapos dans un silence religieux. Quelques enseignants, interrogés par nous, nous firent part de leur satisfaction et aussi de leur étonnement. A 11 heures trente, les parents, invités par nos soins une semaine plus tôt, entraient à leur tour. Certains discutèrent longuement avec nous, de notre travail, de nos buts. Et quand tous furent partis, nous avions la joie de savoir que petits et grands avaient pris un grand intérêt à cette exposition que le directeur de l'école nous assura avoir été pédagogiquement réussie. Et c'était là le principal."

Joël LE BRAS

• 26 Avril 1980, 3^{ème} Assemblée Générale de la SPEPSE.

Cette réunion regroupa 16 membres et 7 invités dont les représentants du Groupe de Recherches Cosmographiques du MANS et ceux du Groupe d'Etude du Phénomène OVNI de St SYMPHORIEN en LAYE.

En début de séance chaque membre reçut un épais dossier comportant les rapports d'activités de l'Association et le rapport financier. L'essentiel de la matinée fut consacré à la modification des statuts et du règlement intérieur. A la suite d'un repas pris en commun on passa à l'élection du nouveau bureau, pour terminer sur la présentation des travaux menés par le Groupe de Recherches Cosmographiques.

• 17 et 18 Mai 1980, la SPEPSE était absente à la 7^{ème} session du CECRU organisée par l'A.D.R.U.P.

• 31 Mai 1980, Réunion du nouveau bureau. Adoption définitive des nouveaux statuts et du règlement intérieur.

• 15 Juin 1980. Exposition Astronomie, Astronautique et OVNI à la fête de MARLY LE ROI, durant laquelle des centaines de personnes eurent l'occasion de visiter notre stand.

" Il avait été mis à disposition des membres SPEPSE - à savoir M M. DUMEILLIERS, LE BRAS, NASSIB, H. et Mme LACHERE et leur fils - une tente de 40 personnes, des panneaux et tables, un projecteur et un écran. De 10 heures à midi, nous nous activions à disposer les posters d'astronomie et d'astronautique, ainsi que d'intéressants documents ufologiques, sur les panneaux, et à garnir les tables d'autres documents (cartes du ciel, plaquettes du GEPAN, projet MARINUFO). NASSIB monta sa lunette équatoriale et la tente fut aménagée au mieux pour les projections.

La fête de Marly commença sous un ciel maussade, les visiteurs arrivant lentement. Mais vers 2 heures, les marchands de merquez commencèrent à pouvoir souffler un peu et le public rassasié s'intéressa de plus près aux nourritures spirituelles d'autant qu'une annonce au haut-parleur, répétée périodiquement, l'invitait à visiter notre stand et à y visionner les diapositives.

Deux séries de diapositives avaient été préparées, l'une sur l'astronomie, commentée par Joël LE BRAS, l'autre retraçant un historique du phénomène OVNI, qui bénéficiait du commentaire éclairé de Madame LACHERÉ. Les deux projections firent tente comble plusieurs fois dans l'après-midi.

Au dehors, dès que le soleil apparut, une foule jeune et sympathique se pressa autour de la lunette de NASSIB, maniée d'une main sûre par son propriétaire, et avec moult hésitations par Joël LE BRAS, peu habitué aux montures équatoriiales. La découverte des taches solaires étonna plus d'un curieux, dont certains soupçonnaient même l'instrument (pure calomnie) d'être sali ou abîmé. Nous nous disions qu'en ayant fait payer 1 Franc par coup d'œil dans la lunette et par entrée aux projections, la SPEPSE serait repartie riche de cette fête!

Un groupe de jeunes collégiens discuta longuement avec nous : que faisons-nous?, quels étaient nos moyens d'action?, comment étions-nous venus à cette passion? Beaucoup de questions portaient également sur l'ufologie problème que le public refuse inconsciemment à dissocier de l'astronomie.

L'après-midi fut assez éprouvant pour chacun, tant le contact avec le public est exigeant; mais les recherches

ayant trait à l'espace trouvent un large écho et, c'est tant mieux. Nous avons l'impression, en partant, d'avoir éveillé beaucoup d'intérêt, et qui sait, quelques vocations?"

Joël LE BRAS

- 13 Septembre 1980, réunion du bureau.
- 14 Septembre 1980, notre collègue Gilles RICHARD avait bien préparé son rallye automobile..... mais quelle tristesse, aucun participant ou si peu. Cette manifestation est reportée à l'année 1981.
- 5 Octobre 1980, exposition SPEPSE sur l'astronautique et l'ufologie pour la fête de MONTVAL à MARLY LE ROI. Quelques centaines de visiteurs ont pu admirer 12 panneaux sur lesquels étaient fichés de très nombreux documents, et un audio-visuel permit aux enfants de se familiariser d'une part à l'ufologie d'autre part aux moyens et techniques spatiales mises en œuvre pour la découverte de notre système solaire.
- Les 11 et 12 Octobre 1980, 8^{ème} session du CECRU organisée par le Cercle Lyonnais L.D.L.N.
- 29 Novembre 1980, Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle notre ami Yvon CAYREL, peintre et sculpteur de grand talent, présenta un diaporama sur ses œuvres dont le thème est P'Espace - Astro - Surréal - Extra - Infini. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro de notre bulletin.

NOTRE BIBLIOTHEQUE.

A.... comme

- ASCRU (Association Suisse de Coordination et de Recherche Ufologique) : rapport de la sixième réunion

C.... comme

- CECRU : code de déontologie, dossier ambassades, questionnaire enquête, lettre CECRU, dossier Raël.

G.... comme

- GEPAN : notes techniques sur l'analyse du problème du prétraitement des données et sur une étude comparative des résultats statistiques élémentaires relatifs aux observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés. Note d'information sur les observations de phénomènes atmosphériques anormaux en U.R.S.S.

U.... comme

- UFOLOGIE - CONTACT. Commandez dès maintenant les deux numéros spéciaux intitulés "1 UFOLOGUE CONTRE 3" (critique des ouvrages de Messieurs BARTHEL, BRUCKER et MONNERIE par T. PINVIDIC) et, le fameux et inégalable "PROJET MAGONIA" (recueil de 30 pages sur les travaux administratifs et techniques réalisés par T. PINVIDIC).
Prix de chaque numéro : 5,00 F.

Y.... comme

- "1973, year of the humanoids", par D. WEBB (CUFOS)

Etat de la bibliothèque à la date du : 1er août 1980

Les livres marqués d'un (*) sont assortis de conditions spéciales pour les prêts.

TITRE	EDITION ou COLLECTION	AUTEUR
ASTRONOMIE :		
- L'astronomie populaire (*)	Flammarion	Camille Flammarion
- Les gouffres du Cosmos	Livre de poche	P. Kohler
- Voir l'univers	Payot	M. Rohr
COSMOLOGIE :		
- Nos ancêtres venus du Cosmos	Robert Laffont	M. Chatelain
- Cent milliards de mondes habités ?	Dargaud	David C. Holmès
- Les Géants venus du ciel	J'ai lu	B. Le Poer Trench
SCIENCES-DIVERS :		
- L'esprit est inconnu	Albin Michel	J.E. Charon
- Le nombre d'or	Que sais-je ?	M. Cleyet-Michaud
- La magnétohydrodynamique		Claude Thiniot
- Le second principe de la science du temps	Seuil	Costa de Beauregard
SCIENCES-CONNEXES :		
- Les pouvoirs secrets de l'homme	J'ai lu	Robert Tocquet
- L'occultisme	Marabout U	Julien Tondriaux
- A la recherche de Bridey Murphy	J'ai lu	M. Bernstein
- L'hypnose aux frontières du paranormal	Ed. du Rocher	J.P. Chambrand
- Les miracles	N° spécial Historia	
UFOLOGIE :		
- Le procès des soucoupes volantes	Ed. Québec	Claude Mac Duff
- Le nouveau défi des OVNIS	France Empire	JC. Bourret
- La nouvelle vague des soucoupes volantes	France Empire	JC. Bourret
- Les soucoupes volantes ont atterri	J'ai lu	Leslie et Adamski
- Le mythe de l'Antéchrist	A. Michel	Mades
- J'ai été le cobaye des E.T.	Ed. Promazur	J. Miguières
- La grande peur Martienne	N E R	G. Barthel et J.Brucker
- Le nouvel gardien	Fr. Empire	Th. Pinvidic
- Le naufrage des E.T.	N E R	M. Monnerie
- The reports on Unidentified flying objects (Anglais)	Ed. Américaine	Ed. J. Ruppelt
- A la recherche des OVNI	Marabout	J.Scornaux et C. Pienso
- Les OVNI en URSS	Robert Laffont	Jon MOBANA
- Les soucoupes volantes	France Loisirs	Jacques Pottier
- Présence des Extra-terrestres	Robert Laffont	Von Düniken
- Les dossiers des OVNI	Robert Laffont	Henry Durrant
DIVERS :		
- Fantastique île de Pâques	Robert Laffont	F. Mazières
- Le livre des maîtres du Monde	Robert Laffont	R. Charroux
- Le livre d'Enoch	Robert Laffont	F. Mazières
- Le livre du mystère	France Loisirs	J. Bergier -
		Georges M. Gallès
- Le livre de l'inexplicable	France Loisirs	J. Bergier -
		et le groupe INFO

AVIS

Les abonnés à UFOLOGIE - CONTACT et à nos numéros spéciaux ont dû recevoir dans le courant de l'année un bulletin commun AAMT - SPERSE intitulé "considérations statistiques sur P'orthoténie". Dans ce document de 34 pages, encore disponibles à P'AAMT, se sont glissées quelques erreurs de frappe que nous vous demandons de bien vouloir rectifier.

p 10, dans l'encadré en 1^{ère} ligne lire :
"
$$\frac{(N-1)(N-2)p_1}{2} \leq P \leq \frac{(N-1)(N-2)p_2}{2}$$
"

p 11, 4^{ème} ligne lire : "supérieur à quinze"

p 16, dans le second encadré lire : " $P = C_N^n (10^{-3})^{n-2}$ "

p 17, 24^{ème} ligne lire : " $N' - x \rightarrow (C_N - x)$ "

p 18, 3^{ème} ligne lire : "...plus grandes sont les chances..."

p 27, 31^{ème} ligne lire : "...à étudier est C_x^2 "

p 29, 10^{ème} ligne lire : " $X = \frac{N(N-1)}{\pi}$ "

p 30, 14^{ème} et 18^{ème} lignes lire : " $8E$ "

BULLETINS ou REVUES

=====

Nous recevons périodiquement en service de presse :

- AESV, bulletin de l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes - 40 rue Mignet - 13100 - AIX-EN-PROVENCE.
- APPROCHE, revue trimestrielle, éditée par la Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux - BP 633 - 83053 - TOULON Cedex.
- LFS CHRONIQUES DE LA CLEU, publication de la Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques - B.P. n° 9 - BELVAUX (Grand Duché de Luxembourg).
- COSMOS MAGAZINE, revue mensuelle - rue de l'Intendant 164/6 BP 1020 - BRUXELLES (Belgique).
- CERPI, revue Charentaise bimestrielle sur les phénomènes inexplicables publiée par le Centre d'Etudes et de Recherches des Phénomènes Inexpliqués - 51 rue St Pallais - 17100 - SAINTES.
- ESPACE INFORMATIONS, bulletin trimestriel du Centre National d'Etudes Spatiales - Département Publication - 18 avenue E. Belin - 31055 - TOULOUSE Cedex.
- LES EXTRA-TERRESTRES, revue trimestrielle éditée par le Groupe d'Etudes des Objets Spatiaux - Saint-Denis-les-Rebais 77510 - REBAIS.
- LA LIGNE BLEUE SURVOLEE, bulletin du Cercle Vosgien LDLN, 1 rue des Cédres Bleus - 88150 - THAON LES VOSGES.
- FACETTES, mensuel des curieux et chercheurs, BP 15 95220 - HERBLAY.
- G.U.B. Bulletin, organe du Groupement Ufologique Bullois - La Casa - 1635 - LA TOUR DE BRIE (SUISSE).
- GEPO INFORMATIONS, trimestriel d'information du Groupe d'Etude du Phénomène OVNI - 42470 - SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY.
- INFO-OVNI, publication du groupe 03100 - M.J.C. BP 401 03107 - MONTLUCON Cedex.
- INFOESPACE, organe d'expression de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux - 74 avenue Paul Janson - 1070 - BRUXELLES
- L'INSOLITE, bulletin semestriel des AMATEURS D'INSOLITE - BP 186 - 71007 - MACON Cedex.
- KRUPTOS, revue trimestrielle éditée par la Société pour l'Etude et l'Investigation des Phénomènes Parallèles - BP 114 - 69643 - CALUIRE Cedex.
- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle éditée par le Groupement International de Recherches Lumières dans la Nuit - 43400 - LE CHAMBON-SUR-LIGNON.

- NEANT +, revue trimestrielle du Cercle Lyonnais Lumières dans la Nuit- 11 bis rue Charles Richard- 69003- LYON
- NOSTRA MAGAZINE, hebdomadaire de l'actualité mystérieuse, 29 rue Galilée - 75782 - PARIS.
- OVNI 43, bulletin bimestriel édité par le Groupement Langedois de Recherches Ufologiques - Gilbert PEYRET - Bleu Polignac - 43000 - LE PUY.
- OVNI INFO 34, bulletin bimestriel édité par le groupe PALMOS 1 rue Parlier - 34000 - MONTPELLIER.
- LE PHENOMENE OVNI, revue trimestrielle éditée par le Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques - 266, quai Charles Ravet - 73000 - CHAMBERY.
- REALITE OU FICTION, bulletin édité par le Groupe Privé Ufologique Nancéen - 15 rue Guilbert de Pixérécourt - 54000 - NANCY.
- RECHERCHES UFOLOGIQUES, bulletin trimestriel édité par le Groupement Nordiste d'Etudes des OVNI - route de Béthune - 62136 - LESTREM.
- UFOLOGIA, revue bimestrielle éditée par le Cercle Français de Recherches Ufologiques - BP n° 1 - 57601 - FORBACH Cedex.
- UFO BULLITIN, bulletin trimestriel d'information Ufologique de la Section Locale d'Ufologie de Buis les Baronnie - Charlotte FIEVEE, le Pont Neuf - 26170 - BUIS-LES-BARONNIES.
- U.F.O-INFORMATIONS, bulletin trimestriel de l'Association des Amis de Marc Thirouin-La Berfie -Arthemonay - 26260 - SAINT DONAT.
- UFO-QUEBEC, magazine bimestriel d'information et de recherches sur les O.V.N.I.- B.P. 53- DOLLARD DES ORMEAUX- QUEBEC- CANADA H9G 2H5
- VAUCLUSE UFOLOGIE, bulletin trimestriel édité par le Groupement de Recherche et d'Etude du phénomène OVNI - J.P. TROADEC - 45 rue du Bon Pasteur - 69001 - LYON.

-:--:--:--:--

S.P.E.P.S.E.

La SPEPSE ou Société Parisienne d'Etude des Phénomènes Spatiaux et Etranges est un organisme de recherche amateur sans but lucratif, apolitique et non confessionnel, déclaré conformément à la loi du 1er Juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901.

SES ASPIRATIONS

- Développer et enrichir les facultés intellectuelles de chacun par l'étude et la pratique des sciences expérimentales et appliquées, plus particulièrement axées sur l'espace.
- Etudier la manifestation des phénomènes spatiaux et étranges, et prouver la réalité ou l'inexistence de tels événements.

SIEGE SOCIAL

SPEPSE- Domaine de Montval- 6, allée Sisley- 78160- MARLY LE ROI.
Tél:958.98.09 après 20h.

BUREAU

Président : G. RICHARD
Secrétaire : R. BONNAVENTURE
Trésorier : C. BONNAVENTURE

ACTIVITES

Analyse des connaissances actuelles en matière de science contemporaine, élaboration et réalisation de projets de recherche, réunions de réflexion, exposés, débats, veillées d'observation du ciel, fonds documentaire, bibliothèque, publication d'un bulletin, etc.....
La recherche étant le fait d'une équipe, il a été créé deux groupes de travail ou sections d'études en liaison constante et, en relation directe avec des consultants techniques ou association poursuivant les mêmes buts.

Section UFO: s'adresser à R. BONNAVENTURE-Domaine de Montval-
78160-MARLY LE ROI-

Section ASTRO: s'adresser à J. LE BRAS-I20 boulevard de Clichy-
75018-PARIS-

P.S. Tout renseignement sur demande écrite. Joindre obligatoirement un timbre pour la réponse.

